



REGLEMENT PARTICULIER

PRIX OMS DE SAINT-DENIS CHAMPIONNAT FEMINIE Zone Industrielle du Chaudron / Sainte-Clotilde Dimanche 25 juin 2017



ITINERAIRE : Zone Industrielle du Chaudron / Sainte-Clotilde

Départ et Arrivée : Rue Pierre Aubert face parking Ass. F.Levavasseur.

Tout droit rue Lislet Geoffroy, à droite Rue du Karting, à droite Rue Victor Scholcher, à droite Bd du Chaudron, à droite Rue Jules Hermann, à droite Rue Pierre Aubert.

Circuit de 3,200 Km

CATEGORIES ET HORAIRES :

Pass'Cyclisme Vétérans (40ans et +) / Cadets :	13h00	18 tours	soit	57.600kms
Pass'Cyclisme 17-39 :	13h00	18 tours	soit	57.600kms
Féminines Jun-Sen, Championnat :	13h01	13 tours	soit	41.600kms
Féminines Min-Cad, Championnat :	13h01	13 tours	soit	41.600kms
Cat. Rég. 1-2-3, Junior, Open :	14h45	26 tours	soit	83.200kms

DEPANNAGE :

A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

Course en circuit : tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

RAVITAILLEMENT : Uniquement à pied, à droite de la chaussée, rue Pierre Aubert :

- Pass'Cyclisme Vétérans (40ans et +) / Cadets : Autorisé du 8^{ème} au 16^{ème} tour inclus.
- Pass'Cyclisme (17-39 ans) : Autorisé du 8^{ème} au 16^{ème} tour inclus.
- Féminines Jun-Sen, Championnat : Autorisé du 8^{ème} au 11^{ème} tour inclus.
- Féminines Min-Cad, Championnat : Autorisé du 8^{ème} au 11^{ème} tour inclus.
- Cat. Rég. 1-2-3, Junior, Open : Autorisé du 8^{ème} au 23^{ème} tour inclus.

PRIX AUX COUREURS : Epreuve du Challenge Régional.

RECOMPENSES : Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés et le 1^{er} Espoir, le 1^{er} Vétérans 2.

Titres Décernés : Féminines Jun-Sen, Féminines Min-Cad.

Le titre de champion dans chaque catégorie sera décerné s'il y a au moins 3 participants par Catégorie.

ENGAGEMENTS : 8€ par coureur, +4€ / dossard si oublié.

INSCRIPTIONS Par Ordre de Catégories : les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le vendredi **23/06/2017-12h00 :**

- Par fax : **0262 45 22 55** ou par mail : **ffcrun@wanadoo.fr**

ARBITRES : DE COTTE Philippe, CHEFIARE Anthony, NATIVEL Pierrot, GOULJAR Eddy.

Arbitre Adjoint : HUET Patrick.

Délégué Fédéral : FURCY Jean-Marie.

Pour tout autre point de règlement, se référer à la Réglementation de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).